



**District de Maine et Loire de Football**  
**COMMISSION DEPARTEMENTALE**  
**DE L'ARBITRAGE**  
**SECTION DISCIPLINE ARBITRES**

**PROCES VERBAL N°16 – SAISON 2023/2024**

<b>Réunion du :</b>	13 mai 2024
<b>Responsable :</b>	Hervé CESBRON
<b>Présents :</b>	Cyril BARLIER, Hervé CESBRON, Jean-Christophe JONCHERAY, Franck JOUSSEAUME
<b>Excusés :</b>	Alain FOUQUET, Steve GABORIAU

➔ **Les dossiers de désignations examinés concernent la période allant du 11 février 2024 au 19 mai 2024**

➔ **Les dossiers transmis par la CDD et examinés concernent la période allant du 07 février 2024 au 08 mai 2024**

Les décisions concernant des matchs de non-désignation s'appliqueront à compter de la saison 2024/2025.

➔ **La section a reçu le représentant d'un des arbitres convoqués. Le second arbitre était excusé.**

➔ **La section a pris des décisions concernant les motifs suivants :**

- Les retours de désignations tardifs.
- Les absences sur désignations.
- Les manquements administratifs.
- Les réclamations suite à la dernière réunion de la commission de discipline arbitre.

➔ **En application du barème disciplinaire de la commission des arbitres, la section a décidé :**

- De points de pénalité sur la note administrative pour 78 arbitres.
- De matchs de non-désignation pour 17 arbitres.
- D'une amende au club de l'arbitre pour 15 arbitres.
- De remboursement des frais d'observateur pour 1 arbitre.
- De confirmer les sanctions d'un arbitre suite à une réclamation.

Toutes les décisions prises seront transmises aux arbitres et aux clubs des arbitres concernés avec un extrait du document annexe dans lequel figurent les décisions prises. Les annexes du PV pourront être consultées sur Footclubs.

**Le Responsable de la section**

M. CESBRON Hervé

**Le Secrétaire de séance**

M. JONCHERAY Jean-Christophe